

RÉSUMÉ

L'ÎLE SAINT-JOSEPH, UN JOYAU DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES, DOCUMENT PRODUIT PAR L'ORGANISME ÉCO-NATURE ET PRÉSENTÉ À CONSERVATION DE LA NATURE, 2007 ¹

Résumé rédigé par Marcel Bruneau et collaborateurs

18 mai 2008

Note : Le présent document est un résumé et un choix d'extrait du document original. Il n'engage en rien ses auteurs ni ceux du document original.

La tortue géographique, une espèce à protéger

Grâce au Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada, plusieurs actions de rétablissement d'espèces ont été entreprises sur la rivière des Mille Îles. Depuis plus de cinq ans, en collaboration avec Nathalie Tessier (Ph.D), spécialiste des reptiles et des amphibiens du Québec et chercheuse à l'Université de Montréal, l'équipe d'*Eco-Nature** travaille au rétablissement de la tortue géographique (*Graptemys geographica*) désignée espèce vulnérable depuis 2005.

* Fondée en 1985, l'organisme *Éco-Nature* est une organisation à but non lucratif dont la mission est de protéger, de conserver et de mettre en valeur prioritairement la rivière des Mille Îles et ses affluents avec l'appui de la communauté et au bénéfice de celle-ci.

Éco-Nature siège au *Comité de rétablissement de la tortue géographique* depuis 2006. Ce comité est formé de plusieurs groupes intéressés par le rétablissement de cette espèce, dont : le Biodôme de Montréal, le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, Environnement Canada (Service canadien de la faune), l'Université de Montréal ainsi que la ville de Montréal (division gestion des grands parcs).

L'espèce *geographica* tire son nom des rayures jaunes de la carapace qui rappellent les courbes géographiques. Cette tortue se nourrit de petits mollusques, de crustacés et d'insectes aquatiques. Les habitats utilisés par cette tortue sont généralement de vastes plans d'eau ainsi que leurs tributaires. Un site d'exposition au soleil, une végétation aquatique abondante et un fond mou sont indispensables à la tortue géographique.

Menaces à l'espèce *geographica*

Les principales menaces qui pèsent sur la tortue géographique sont la modification et la perte d'habitat, la pollution, la mortalité routière, la prédation et le dérangement humain. Comme les conditions climatiques (pour l'incubation des œufs) restreignent la répartition de l'espèce au sud de la province, la zone la plus urbanisée du Québec, la tortue géographique est de plus en plus menacée et sa survie est en péril.

Le personnel d'*Éco-Nature* réalise des activités de sensibilisation auprès du grand public, rencontre les riverains de la rivière des Mille Îles et les informe des espèces en péril. Il

¹ L'île Saint-Joseph, un joyau de la rivière des Mille Îles. Document produit par l'organisme Éco-Nature et présenté à Conservation de la Nature, juin 2007, 8 p.

leur propose de signer une entente de conservation basée sur l'honneur afin de poser des actions concrètes et favorables à la protection de la rivière et des espèces en péril.

L'île Saint-Joseph, une zone de vie importante pour la tortue géographique

Depuis plusieurs années, *Eco-Nature* pose des gestes concrets dans plusieurs secteurs dont celui de **l'île Saint-Joseph** à Laval (p. 5) où un grand nombre de tortues ont été dénombrées. Leurs déplacements sont enregistrés grâce au suivi télémétrique de quatre tortues munies d'émetteurs. Ces informations ont permis de localiser l'hibernacle (endroit où les tortues passent l'hiver) au sud de l'île Saint-Joseph (p. 8). Cette zone répond donc aux besoins vitaux de ce reptile lorsqu'il hiberne. Un site de ponte a été découvert sur l'île, probablement celui de l'espèce *geographica*. Cette espèce pond sur un sol dénudé, composé de petits graviers exposés au soleil. Des sites de pontes ont été réalisés sur certaines îles.

Les données recueillies au fil des ans démontrent que l'île Saint-Joseph est une zone de vie importante pour la tortue géographique. **Il est primordial de protéger cette île qui constitue l'un des derniers espaces naturels de la rivière des Mille Îles.**

Les données recueillies sur la tortue géographique ont été communiquées à ***Conservation de la Nature Canada (CNC)***, un organisme sans but lucratif qui œuvre à la protection de la diversité en rachetant des terres de grande valeur, en les recevant en dons ou en constituant des servitudes perpétuelles de conservation.

Éco-nature, un organisme de protection, de conservation et de mise en valeur de la Rivière-des-Mille-Îles et de ses affluents

Fondée en 1985, *Éco-nature* a été à l'origine de la création du **Parc de la Rivière-des-Mille-Îles** dont elle est le gestionnaire. Territoire d'espaces naturels composés d'îles, de marais, de marécages et de berges, le parc est bordé par neuf municipalités. Fréquenté par plus de 100 000 visiteurs par année, il est un lieu de prédilection pour l'observation de la faune et de la flore.

Dirigée par un conseil d'administration de quatorze personnes choisies par ses membres, *Éco-Nature* se compose d'une équipe de quinze employés permanents et d'une cinquantaine d'employés occasionnels. L'organisation est soutenue financièrement par la vente de ses produits et services, par ses partenaires municipaux et gouvernementaux ainsi que par ses membres. Tous les revenus assurent le maintien des projets de protection, de conservation et de mise en valeur de la rivière des Mille Îles. Peuvent devenir membres de l'organisation toutes les personnes intéressées par la protection de ce milieu naturel exceptionnel, situé en plein cœur de la ville.

Le parc de la Rivière-des-Mille-Îles est aussi un projet communautaire qui rassemble les municipalités riveraines, les gouvernements, les usagers, les membres et les bénévoles d'*Éco-Nature*, des propriétaires riverains, des organismes, des écoles de la région, etc.

Les principaux partenaires du programme du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles sont les villes de Laval et de Rosemère, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la Fondation de la faune du Québec et le Centre local de développement de Laval.

Mandat d'Éco-nature

1. Aménager une partie des berges de la rivière et une vingtaine d'îles pour les rendre accessible au public
2. Offrir des programmes d'éducation à l'environnement et des activités écotouristiques, été comme hiver
3. Protéger 400 hectares de marais, d'îles et de rivières reconnus parmi les habitats rares et exceptionnels de la plaine du Saint-Laurent
4. Ajouter aux territoires déjà protégés, l'ensemble des milieux naturels de la rivière des Mille Îles
5. Participer avec les municipalités riveraines, les propriétaires privés et ses nombreux autres partenaires, à la protection des derniers espaces naturels de la rivière des Mille Îles en utilisant diverses options de conservation.

En 1998 notamment, grâce à l'action d'Éco-nature et des municipalités de Laval et de Rosemère, le gouvernement du Québec a accordé le statut de « refuge faunique » à dix îles (10 hectares). Grâce à ses patrouilleurs assermentés comme « assistants à la protection de la faune », Éco-Nature sensibilise les usagers, contrôle l'accessibilité et s'assure que la réglementation du « refuge faunique » est respectée.

	Site internet
Parc de la Rivière-des-Mille-Îles	
Conservation de la Nature Canada (CNC)	